

## Que faut-il en outre observer en matière de médicaments ?

- » L'équipe de la pharmacie répondra avec plaisir à vos questions concernant le médicament et vous expliquera comment le prendre.
- » Si vous souhaitez acheter un médicament sans ordonnance, le pharmacien peut vous conseiller de consulter un médecin. C'est uniquement pour votre sécurité. Ce peut être parce qu'il pense que vous souffrez peut-être d'une maladie qui nécessite l'avis d'un médecin.
- » La plupart des médicaments prescrits en Allemagne sont produits de manière industrielle. Dans certains cas, les pharmacies préparent également des médicaments personnalisés pour leurs différents patients.
- » Chaque médicament issu d'une production industrielle est vendu avec une notice qui contient de nombreuses informations concernant son administration. Lorsque cette notice mentionne un effet secondaire par ex., cela ne signifie pas que vous sentirez forcément cet effet secondaire à chaque fois. Si besoin, l'équipe de votre pharmacie vous expliquera volontiers les informations importantes contenues dans la notice.
- » Dans certains cas, le pharmacien peut refuser de délivrer un médicament.

- » Tous les médicaments ne sont pas halal. Certains médicaments contiennent par ex. de la gélatine extraite des tissus de porcs. L'équipe de la pharmacie pourra répondre à vos questions à ce sujet.
- » Conservez les médicaments de manière à ce que les enfants ne puissent pas en prendre par erreur.
- » Une date limite d'utilisation est imprimée sur l'emballage de chaque médicament. Passé cette date, nous vous prions de jeter le médicament avec les déchets ménagers. Les médicaments ne doivent pas être éliminés dans les toilettes ou le lavabo. Ceci est également valable pour les médicaments liquides tels que le sirop pour la toux.



### Contact

ABDA – Bundesvereinigung Deutscher Apothekerverbände e. V.  
Kommunikation und Öffentlichkeitsarbeit  
Unter den Linden 19–23 | 10117 Berlin  
[www.abda.de](http://www.abda.de)

STAND: 12/15 · FRANZÖSISCH

INFORMATIONS DESTINÉES  
AUX MIGRANTS

## Les médicaments en Allemagne

## Où obtenir des médicaments ?

En principe, les réfugiés demandeurs d'asile en Allemagne depuis 15 mois sont membres d'une caisse d'assurance maladie. Ils obtiennent leurs médicaments dans une pharmacie. Les informations suivantes sont destinées à ces groupes de migrants.

En règle générale, les réfugiés arrivés en Allemagne depuis moins de 15 mois se voient distribuer des médicaments par les autorités compétentes.

En Allemagne, sauf quelques rares exceptions, on ne peut acheter des médicaments que dans les pharmacies, pas dans d'autres boutiques ou dans les cabinets médicaux.



L'Allemagne possède près de 20 000 pharmacies. Chaque pharmacie est bien **reconnaissable** de l'extérieur à son **A rouge**. Une pharmacie est dirigée par un pharmacien ou une pharmacienne.

Les pharmacies proposent **un service de nuit et d'urgence sur tout le territoire**. Mais toutes les pharmacies ne sont pas ouvertes 24 h/24. La nuit ou le dimanche, vous pouvez trouver la pharmacie ouverte la plus proche sur **www.aponet.de**. Vous pouvez également télécharger l'appli gratuite « Apothekenfinder ».

## Que signifie « sur ordonnance » et « vente en pharmacie uniquement » ?

Il existe différents types de médicaments.

**Les médicaments sur ordonnance** doivent obligatoirement avoir été prescrits par un médecin, qui vous remettra l'ordonnance correspondante. Celle-ci peut être de différentes couleurs, rose par ex.

The image shows a standard German medical prescription form (Rezept) with a pink background. It contains several sections for data entry: patient name and address, insurance details (Kassen-Nr., Versicherten-Nr., Status), doctor information (Arzt-Nr., Datum), and a section for the pharmacist (Apotheker) with a signature line. There are also checkboxes for 'geb. am' and 'Rp. (bitte Leerräume durchzeichnen)'. The form is titled 'Krankenkasse bzw. Kostenträger' and includes a 'Vertragsarztstempel'.

Lorsque vous présentez votre ordonnance à la pharmacie, vous y obtenez le médicament prescrit par le médecin. Les médicaments sur ordonnance sont par exemple les médicaments contre l'hypertension ou le diabète, et tous les antibiotiques contre les infections bactériennes.

Si la pharmacie ne possède pas le médicament prescrit en stock, en général, elle pourra l'obtenir pour vous en quelques heures.

**Les médicaments sans ordonnance** peuvent être achetés à la pharmacie sans ordonnance, vous n'avez donc pas besoin de consulter d'abord un médecin. Les médicaments sans ordonnance sont par exemple les médicaments contre le rhume et de nombreux antidouleurs.

## Combien coûtent les médicaments ?

Le prix des **médicaments sur ordonnance** est fixé par la loi, et c'est le même dans toutes les pharmacies allemandes.

Le prix que vous devez payer pour un médicament sur ordonnance dépend de votre situation. Souvent, les réfugiés bénéficient gratuitement de ces médicaments. Si vous n'obtenez pas un médicament gratuitement, en règle générale, vous ne payez qu'une partie de son prix. C'est ce qu'on appelle le « ticket modérateur ». Le reste du coût est pris en charge par la caisse d'assurance maladie ou le bureau d'aide sociale.

Si vos revenus sont très faibles, vous pouvez être exonéré du paiement de ce ticket modérateur. Dans ce cas, vous obtiendrez vos médicaments sur ordonnance gratuitement. Vous pouvez demander à bénéficier de cette exonération auprès de votre caisse d'assurance maladie.

**Les médicaments sans ordonnance** sont entièrement à votre charge à la pharmacie. Exception : si le médecin a prescrit un médicament sans ordonnance pour un enfant de moins de 12 ans (ou pour un jeune de moins de 18 ans souffrant de troubles du développement), la caisse d'assurance maladie le prendra également en charge.